



Commande de véhicule non honorée

Par **lucou0204**, le **01/05/2009** à **21:09**

Bonjour,

J'ai signé le 21.03.09 un bon de commande avec un vendeur auto pour une Honda civic neuve avec options mentionnées sur bon de commande et prix et tout et tout.

Le vendeur m'indique ne pouvoir honorer sa commande. J'ai signé un chèque à la commande de 1500 € qui n'a pas été retiré.

Quels sont mes droits?

Est-il en demeure de me fournir ce véhicule?

Merci d'avance